



Villeurbanne, le 13 juin 2019

OFFRE D'EMPLOI

ASSOCIATION

136, rue Louis Becker
69100 Villeurbanne

Tél. : 04 72 65 75 35
Fax : 04 78 03 07 81

contact@smc.asso.fr

www.smc.asso.fr

L'Association gestionnaire Santé Mentale et Communautés (établissement de santé psychiatrique privé d'intérêt collectif, établissements médico-sociaux et social) recrute pour ses dispositifs Service de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile (HAD) et Accueil Liaison Psychothérapie (ALP) :

Un(e) infirmier(e) (H/F)

CDI à temps partiel 30h hebdomadaires

Date de prise de poste à définir

L'infirmier(e) intervient au sein de plusieurs dispositifs de soin :

Direction

- **17h30 pour le Service de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile :**

Le Service de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile associe prise en charge médicamenteuse et traitement relationnel. Il a pour objectif d'être une alternative à une hospitalisation classique ou de faciliter le retour au domicile en coordonnant les soins. Ce service est assuré par une équipe soignante mobile disponible rapidement pour une évaluation de l'état psychique d'une personne.

Participant à la prise en charge du patient, l'infirmier(e) intervient quotidiennement ou pluriquotidiennement au domicile du patient et dispense des soins individualisés en favorisant l'alliance thérapeutique, en le responsabilisant dans sa prise en charge afin d'améliorer dans son environnement la stabilisation de son état psychique.

Il/elle est un interlocuteur privilégié des patients et de leur famille sur le plan psychologique, social et éducatif.

L'infirmier(e) est amené(e) à effectuer des accompagnements du patient : consultations, démarches sociales, administratives, etc.

L'infirmier(e) participe à une astreinte téléphonique, à raison de 10 semaines par an non consécutives, en moyenne.

- **12h30 pour ALP :**

ALP est un dispositif de soins psychiques intensifs. La prise en charge est individuelle et groupale et s'adresse à des patients en état de crise dépressive ou en état de crise suicidaire.

L'infirmier(e) a pour mission d'être le soignant personnel de plusieurs patients. Entretiens individuels et entretiens en binôme. Coanimation de groupe accueil. Coanimation d'un groupe à médiation.

Sur chaque dispositif, l'infirmier(e) travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et participe aux temps de réunions cliniques et institutionnelles et aux supervisions. Il travaille également en partenariat avec les services d'urgences et autres structures sanitaires et sociales.

Emploi du temps :

Mardi	9 h 30 HAD	12 h 30		12 h 30 ALP	17 h 00
Mercredi	9 h 00 ALP	13 h 00	PAUSE	13 h 30 HAD	17 h 00
Jeudi	9 h 00 HAD	12 h 30	PAUSE	13 h 00 HAD	17 h 00
Vendredi	9 h 00 HAD	12 h 30	PAUSE	13 h 00 ALP	17 h 00

Formation et expériences attendues :

- Diplôme d'Etat d'infirmier ou diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique ;
- Expérience en psychiatrie ;
- Expérience dans la clinique de la crise ;
- Expérience en animation de soins de groupe ;
- Expérience de la conduite d'entretiens individuels et collectifs ;
- Capacité à conduire seul des visites à domicile ;
- Formation et maîtrise d'une technique de médiation ;
- Connaissance du réseau ;
- Expérience du travail d'équipe ;
- Permis B obligatoire.

Savoir-faire et qualités requis :

- Sens du contact, agilité dans les relations humaines
- Capacité à évaluer la situation clinique, comprendre la vie psychique, anticiper des comportements
- Capacité à assumer de façon autonome la relation soignant/patient
- Capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Capacité à prendre du recul et élaborer ses ressentis
- Esprit de synthèse, sens de l'organisation, méthode
- Engagement dans le travail institutionnel et la culture associative
- Connaissances informatiques : traçabilité médicale, dossier patient
- Connaissance et respect des droits des usagers et de la confidentialité



Villeurbanne, le 13 juin 2019

Poste basé à Villeurbanne.

ASSOCIATION

136, rue Louis Becker
69100 Villeurbanne

Tél. : 04 72 65 75 35
Fax : 04 78 03 07 81

contact@smc.asso.fr

www.smc.asso.fr

Rémunération selon Convention Collective Nationale 51. A titre indicatif, salaire mensuel brut pour 30h hebdomadaires de 1909 €, hors ancienneté et hors astreinte téléphonique.

Autres avantages sociaux : mutuelle, titres-restaurant, œuvres sociales, 6 semaines de congés payés.

Adresser CV, lettre de motivation, diplôme et autorisation d'exercer (inscription à l'Ordre des Infirmiers et n° ADELI) à Monsieur le Directeur - Santé Mentale et Communautés - 136 rue Louis Becker - 69100 VILLEURBANNE ou par mail : contact@smc.asso.fr.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au Dr VARAGNAT ou au Dr KINTZ au 04 78 26 95 24.

Direction